



CHALLENGE DE LA BONNE HUMEUR Terrain de foot MORSCHWILLER LE BAS

DIMANCHE 06 juillet 2025

REGLEMENT

Article 1 : Inscriptions

Les équipes participantes doivent s'inscrire à la mairie avant le 30 Juin 2025 et sont obligatoirement composées de 4 membres.

Les inscriptions ne seront validées que si le dossier est complet et comprend en particulier : - La fiche équipe indiquant le nom de l'équipe et les participants

Article 2 : Les équipes

Les équipes doivent comprendre 4 joueurs. Pour certaines épreuves, 1 ou 2 joueurs devront être désignés et ne pourront pas être remplacés pendant le jeu.

Chaque équipe désignera un capitaine, le dimanche 06 juillet 2025, avant le début des rencontres.

Article 3 : Assurance

La commune a souscrit une assurance complémentaire couvrant la pratique des activités organisées. Cette assurance ne se substitue cependant en aucune façon à celle des familles (responsabilité civile).

Les participants aux rencontres reconnaissent être en bonne santé et aptes à la pratique de disciplines sportives. Tous les participants devront évidemment bénéficier de la couverture sociale et la responsabilité des organisateurs ne pourra pas être engagée, la commune déclinant toute responsabilité en cas d'incident.

Article 4 : Déroulement des épreuves

Les équipes s'engagent à participer aux 6 épreuves.

- | | |
|-----------------------|---------------------------|
| - Balayette infernale | 2 participants par équipe |
| - Mur de boxe piscine | 4 participants par équipe |
| - Planche à boule | 4 participants par équipe |
| - Rugby | 4 participants par équipe |
| - Surf des mers | 2 participant par équipe |
| - Tir à l'arc | 4 participants par équipe |

Le règlement de chaque épreuve sera communiqué par l'organisateur responsable de l'épreuve, au moment du jeu.

Les feuilles d'épreuves sont remplies par les responsables et remises à la table de marque.

<u>Déroulement</u> :	Rendez-vous	9 h
	Appel des équipes	9 h 15
	Epreuves	9 h 30 à 12 h

Résultat et remise du challenge: **14 h 00**

Article 5 : Classement

Le classement sera établi en additionnant le résultat de chaque épreuve.

Article 6 : Respect des horaires

Il est demandé à chaque équipe de veiller au respect des horaires indiqués pour permettre le bon déroulement de ce challenge.

Les équipes non présentes le 06 juillet 2025 à **9h15** seront éliminées.

Article 7 : Dispositions particulières

- a) L'épreuve « mur de boxe piscine » se déroulant dans un bassin, prévoir des vêtements de rechange
- b) Tir à l'arc : des équipements spécifiques seront fournis.

Article 8 : Disqualification

En cas de non-respect du règlement, l'organisateur se réserve le droit de disqualifier l'équipe.

Fait à Morschwiller le Bas, le 10 juin 2025

Les organisateurs